



FRANCOSPEED
Règlement particulier
24-25/09/2021

TABLE DES MATIERES

1.	DEFINITION ET JURIDICTION	3
2.	ORGANISATEUR	3
3.	CIRCUIT	3
4.	OFFICIELS FMB	3
5.	CATEGORIES ET CLASSES	3
6.	NOMBRES DE PILOTES ACCEPTES	3
7.	ADMISSION – LICENCE	3
8.	DROITS D’ENGAGEMENT.....	4
9.	ASSURANCES.....	4
10.	ACCES AU CIRCUIT.....	4
11.	NUMEROS DE COURSE	4
12.	CONTROLE ADMINISTRATIF.....	4
12.1.	SECRETARIAT DE COURSE	4
12.2.	CONTROLE ADMINISTRATIF :	4
13.	CONTROLE TECHNIQUE	4
14.	CHRONOMETRAGE – TRANSPONDEURS	5
15.	BRIEFING	5
16.	PROCEDURE APRES PRESENTATION DU DRAPEAU A DAMIER	5
17.	DEPART	5
18.	ELECTRICITE.....	5
19.	MINI-BIKES.....	5
20.	ENVIRONNEMENT	6
21.	PROCEDURE MEDICALE	6
22.	TIMING.....	6
23.	MODIFICATION DU REGLEMENT PARTICULIER	6
24.	RECLAMATIONS ET INTERPRETATION DU REGLEMENT.....	6
25.	PRIX	6
26.	PODIUM	6
27.	ANNULATION DE L’ EPREUVE	6

1. Définition et juridiction

Jumpy ASBL organisera le FrancoSpeed sur le circuit de Spa-Francorchamps les 24 et 25 septembre 2021.
EMN : 10/928 – IMN 191/63

Durant le meeting, une manche du BeNeLux Trophy sous l'égide de la FMB sera organisée. Cette épreuve compte pour le BeNeLux Trophy, le Championnat de Belgique de Course sur Route.

Cette épreuve est régie par le Code Sportif International (FIM), par le Code Sportif National (FMB), le Règlement des Courses sur Route (FMB), par leurs annexes respectives ainsi que le présent Règlement Particulier.

2. Organisateur

Jumpy ASBL
Adresse : 27, avenue du Stade, 4910, Theux (Belgique)
Téléphone : 0032 (0) 87 53 90 13
Fax : 0032 (0) 87 53 90 01

3. Circuit

Circuit de Spa-Francorchamps, 55, Route du Circuit, 4970, Stavelot (Belgique).
Développement du circuit : 7,004 Km. Le circuit sera parcouru dans le sens des aiguilles d'une montre. Toute manœuvre tendant à utiliser le circuit en sens inverse sera sanctionnée par l'exclusion immédiate de la machine et du coureur.

4. Officiels FMB

Directeur de Course : Jean-Luc Dequesne
Membres de la direction de course : Philippe Dobbelaere, Laurence Devos, Corneille Bagueette, Cédric Duflou, Christian Borlon
Stagiaire : Marlène Patteyn
Délégué environnement : Olivier Martin, Laurence Devos
CFCP : Arthur Bay
Secrétaire du meeting : Carolane Jupsin
Responsable du contrôle technique : Jean-François Thyron
Membres du staff technique : Daniel de Frenne, Eric Ledent, André Gilbert
Responsable du chronométrage : Rob Oud Luttikhuis – Race Services

5. Catégories et classes

Les classes suivantes sont autorisées à prendre part au FrancoSpeed :

- Belgian Supersport Junior
- Belgian Supersport Inter
- Belgian Superbike Junior
- Belgian Superbike Inter
- BeNeLux Trophy Superbike
- BeNeLux Trophy Supersport

6. Nombres de pilotes acceptés

Les inscriptions seront clôturées lorsque le nombre maximum pour les entraînements sera atteint.

Le nombre maximum de pilotes admis aux essais est de 72 pilotes.
Le nombre maximum de pilotes admis en course est de 60 pilotes.

7. Admission – Licence

Admission

Chaque pilote doit au préalable soumettre une demande d'engagement à l'organisateur. Lors de son engagement, chaque coureur devra s'engager à respecter le présent règlement.

En cas de non-respect des règles précitées, le ou les pilotes concernés seront exclus de l'épreuve sans remboursement des droits d'inscription.

Licence

La course est accessible aux détenteurs d'une licence nationale, européenne ou internationale de Courses sur Route. Les licences des coureurs étrangers doivent être accompagnées d'une autorisation de sortie délivrée par leur fédération.

8. Droits d'engagement

Les droits d'engagement sont fixés à 430€/pilote.

9. Assurances

Conformément aux prescriptions de la loi, le comité organisateur a souscrit un contrat d'assurances auprès d'une société agréée, couvrant la responsabilité civile des conducteurs en cas d'accident avec des tiers, survenant au cours de l'épreuve ou des essais prévus au programme officiel de cette manifestation

10. Accès au circuit

Chaque pilote a droit aux documents suivants:

- 1 bracelet pour le pilote. Ce bracelet donne accès à l'enceinte du circuit et à la pit-lane ;
- 4 bracelets « mécano » qui donnent accès à l'enceinte ainsi qu'à la pit-lane ;
- 1 carte « paddock bleu » pour la camionnette / camion (technique) et 1 cartes « P 14 » pour le parking ;

NB : aucun document d'accès supplémentaire ne sera délivré.

Les documents doivent être retirés au Welcome Center situé au garage KOCKELMANN Motos :

- Jeudi 23/09 de 06h30 à 22h
- Vendredi 24/09 de 7h à 20h
- Samedi 25/09 de 7h à 20h

ATTENTION : l'événement se déroulant sous procédure COVID SAFE TICKET, veuillez avoir votre Covid Safe sous la main lors du passage au Welcome Center.

11. Numéros de course

Les numéros de course et couleurs des disques seront conformes au règlement technique. Les numéros devront être disposés très visiblement de manière à être vus sans difficulté par le bureau de chronométrage.

12. Contrôle administratif

12.1. Secrétariat de course

Il est situé au bureau 115 dans le bâtiment F1 – prendre l'escalier/l'ascenseur au Noyau 2, à hauteur du box F1 n°9 jusqu'au 1^{er} étage – suivre fléchage.

Tous les concurrents, lors de leur arrivée sur place, devront obligatoirement se présenter au secrétariat de course. Les dernières formalités d'inscription et les contrôles administratifs prévus par l'organisateur et par la fédération y seront exécutés.

La fiche technique vous sera également remise. C'est muni de cette fiche dûment remplie que les concurrents pourront se présenter aux vérifications techniques.

12.2. Contrôle Administratif :

- le jeudi 23/09 : de 19h00 à 21h00, au secrétariat de course ;
- le vendredi 24/09 : de 07h00 à 12h00, au secrétariat de course.

13. Contrôle technique

Endroit : box F1 n° 2

Timing :

- jeudi 23/09 : 19h30 – 21h30 ;
- vendredi 24/09 : 07h00 – 12h00.

L'équipement des motocycles devra être en conformité avec le Règlement Technique de la série.

Les coureurs doivent présenter leur motocycle et leur équipement personnel. Les coureurs doivent être munis de leur fiche technique parfaitement complétée.

Attention : au CT, il est impératif de présenter la moto avec le carénage démonté. Le liquide de refroidissement doit être remplacé par de l'eau.

Le support de transpondeur doit être fixé mécaniquement à la moto.

Une fois que la moto d'un team est passée au CT, un membre de celui-ci, muni de la fiche technique, pourra réceptionner le transpondeur au secrétariat de course. Les teams dont la fiche technique de la moto n'aura pas été réceptionnée ne pourront pas participer aux essais.

14. Chronométrage – Transpondeurs

Le Chronométrage s'effectue à l'aide d'un système électronique d'enregistrement des passages des coureurs basé sur l'utilisation de « transpondeurs ». Il est de la responsabilité du coureur d'entrer en piste tant lors des essais que pour la course avec une motocyclette équipée d'un « transpondeur » loué sur place auprès du collègue de chronométrage (15€).

L'échange ou le prêt de « transpondeurs » entre coureurs sont interdits

Pour tout dégât au transpondeur ou perte de celui-ci, une indemnité de 400 € sera réclamée.

Les transpondeurs ne seront remis qu'avec le dépôt d'une licence ou d'une pièce d'identité au secrétariat de course, à condition que toutes les formalités du contrôle technique aient été effectuées.

Les transpondeurs seront ramenés dès la fin de la course au secrétariat de course.

15. Briefing

Briefing obligatoire pour les pilotes

- endroit : salle de briefing n° 132 au 1er étage du bâtiment F1 – noyau 2 – le vendredi 24 septembre à 10h30 ;
- pénalité en cas d'absence : STOP & GO

16. Procédure après présentation du drapeau à damier

Après la présentation du drapeau à damier, les coureurs doivent terminer leur tour et rentrer dans la voie des stands. Cette procédure s'applique tant aux essais qu'à la course.

17. Départ

La procédure de départ sera conforme à l'article 05.08.3 du Règlement du Championnat de Belgique des Courses sur Route.

18. Electricité

Prises 220V 16A et 380V 16A PCE bipolaires.

19. Mini-bikes

Les mini-bikes ne peuvent être utilisés dans le paddock que pour le déplacement des membres du team ou pour le transport de petits objets. Il est strictement interdit d'utiliser des mini-bikes à des fins ludiques dans le paddock.

Il est interdit au moins de 16 ans de rouler en scooter ou mini-moto dans le paddock. En cas d'infraction, l'organisateur confisquera celle-ci.

20. Environnement

Le tapis environnemental est obligatoire et ce, sur tout type de surface. Le Code environnemental de La FIM Europe est de stricte application.

21. Procédure médicale

En cas de ou suite à une chute, si un coureur doit être évacué vers le centre médical, il pourra, après accord du médecin de la course, rejoindre sa machine. Il doit à tout moment être accompagné par un officiel.

22. Timing

- Voir Annexe 1

23. Modification du Règlement Particulier

Le jury, en accord avec le directeur de course, se réserve le droit d'apporter au présent règlement toute modification qu'il juge utile pour la bonne marche des essais ou des courses ou même d'en changer le programme.

Tout cas non prévu dans le présent règlement sera tranché par le jury, en accord avec le directeur de course et en conformité avec les Codes Sportifs International et Européen.

24. Réclamations et interprétation du Règlement

Toute réclamation devra être faite par écrit et remise au directeur de course, conformément aux règles édictées par le règlement course sur route pour la saison 2021.

En cas de contestation au sujet de l'interprétation du présent règlement seul le texte en langue française fera foi.

25. Prix

Aucun prix ne sera remis.

26. Podium

La remise des coupes aux trois premiers teams de chaque classe se fera le samedi à 17h30 sur le podium.

27. Annulation de l'épreuve

Si FrancoSpeed devait être annulé pour une quelconque raison, les organisateurs ne pourront en être tenus responsables et, de ce fait, les concurrents ne pourront réclamer aucune indemnité. Sauf cas de force majeure, les concurrents seront avertis préalablement de la suppression de la course et les droits d'inscription seront remboursés.

Fait à Theux, le 22/09/21

L'organisateur,

JUPSIN Carolane, secrétaire JUMPY

Le Directeur de Course
Jean-Luc Dequesne

Annexe 1 : Timing (version 22/09/21)

Vendredi 23/09/21

09.40 – 10.00 : FP

11.55 – 12.15 : Q1

14.10 – 14.30 : Q2

Samedi 24/09/21

10.50 – 11.20 : Race 1

17.15 – 17.45 : Race 2